



Pour diffusion immédiate : 15/07/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UN ENSEMBLE DE MESURES
LÉGISLATIVES VISANT À PROTÉGER LES DROITS DES BÉNÉFICIAIRES DE
PRESTATIONS PUBLIQUES ET À RENFORCER L'ACCÈS AUX SERVICES
SOCIAUX**

La disposition législative (S.3178A/A.5817A) exige que les bureaux de services sociaux affichent l'Avis sur les droits fondamentaux des bénéficiaires

La disposition législative (S.8972A/A.9749B) garantit que certains bénéficiaires du Programme d'aide alimentaire supplémentaire (Supplemental Nutrition Assistance Program, SNAP) reçoivent deux cartes de crédit ou de débit pour le transfert électronique de prestations (Electronic Benefit Transfer, EBT)

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui avoir signé deux projets de loi qui protégeront les droits des habitants de New York qui bénéficient de prestations publiques et renforceront l'accès aux services sociaux. Ces deux projets de loi permettront d'accroître la transparence sur les droits des personnes demandant à bénéficier d'une aide et d'améliorer l'accès à l'aide alimentaire.

« Alors que les New-Yorkaises et les New-Yorkais continuent de se remettre des douleurs économiques de la pandémie, il est essentiel que nous nous assurons que les programmes d'aide publique servent correctement nos communautés les plus vulnérables », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ces projets de loi informeront les citoyens de l'État de leurs droits lorsqu'ils reçoivent des services sociaux et feront en sorte que les familles n'aient pas à lutter pour mettre de la nourriture sur la table. Je suis fière de prendre des mesures importantes pour protéger les New-Yorkaises et New-Yorkais qui bénéficient de l'aide publique et leur donner les moyens d'agir, car personne ne mérite confronté à l'insécurité alimentaire, aux problèmes de garde d'enfants, au fait d'être sans abri ou à tout autre stress susceptible de mettre sa vie en péril. »

« Il est essentiel que les New-Yorkaises et New-Yorkais en difficulté aient un accès équitable aux services sociaux et aux prestations publiques nécessaires », **a déclaré le lieutenant-gouverneur Antonio Delgado.** « Ce nouveau paquet législatif signé aujourd'hui par la gouverneure améliorera la transparence et protégera les droits de

celles et ceux qui doivent faire appel à ces services en raison des difficultés qu'ils rencontrent. »

La disposition législative (S.3178A/A.5817A) exigera l'affichage des droits des personnes qui demandent à recevoir une aide. Les bénéficiaires seront ainsi informés de leurs droits fondamentaux établis par la loi, tels que le droit à une audience équitable, le droit de demander une aide d'urgence, le droit de demander toutes les prestations et tous les services, le droit de demander des services de garde d'enfants, le droit à des services linguistiques gratuits, le droit à un dépistage et à des services spéciaux en cas de violence domestique, et le droit à une notification écrite adéquate.

Le sénateur James Sanders Jr. a déclaré : « Les habitants de New York qui ont besoin d'une aide de base doivent connaître leurs droits et leurs avantages. Cette disposition législative aidera les personnes à bénéficier du soutien dont elles ont besoin pour leur famille et elles-mêmes. Une partie du rôle d'un gouvernement compatissant est de fournir une assistance pour les besoins de base qui ne sont pas satisfaits. »

La membre de l'Assemblée, Pamela J. Hunter, a déclaré : « Lorsque vous avez accès à des prestations publiques, ce à quoi vous avez droit doit être clair et concis. Les bénéficiaires peuvent ne pas savoir qu'ils ont droit à des audiences, à une aide d'urgence et à d'autres services. Il est nécessaire d'afficher physiquement ces droits dans les bureaux des services sociaux, car les personnes qui ont recours à ces prestations n'ont pas toujours un accès adéquat à Internet. Je félicite la gouverneure Hochul d'avoir signé cette disposition législative et j'attends avec impatience sa mise en œuvre. »

La disposition législative (S.8972A/A.9749B) exige que les programmes d'aide alimentaire supplémentaire fournissent deux cartes de crédit ou de débit pour le transfert électronique de prestations pour chaque ménage ayant plus d'un parent ou responsable légal résidant dans le ménage. Les bénéficiaires pourront ainsi utiliser plus facilement leurs prestations pour nourrir leur famille.

La sénatrice d'État Julia Salazar a déclaré : « Je suis fière de présenter une disposition législative aussi sensée et nécessaire que le projet de loi S8972A avec mon collègue membre de l'Assemblée Simcha Eichenstein. Avec toutes les pressions auxquelles les familles sont confrontées, une disposition législative est nécessaire pour répondre aux besoins réels de nos communautés marginalisées et mal desservies. C'est l'un de ces besoins. Nous veillons à ce que tous les responsables légaux qui composent nos foyers aient accès à leurs prestations approuvées à tout moment, et n'aient pas à utiliser leur carte comme le témoin d'une course de relais. Le SNAP est un programme fédéral qui aide plus de 40 millions d'Américaines et d'Américains chaque année, dont 1,8 million d'habitants de New York. Il s'agit d'une démarche pragmatique et je remercie chaque législateur qui soutient ce projet de loi. Je remercie également la gouverneure Hochul d'avoir signé ce projet de loi, qui nous permet de combler les lacunes de notre système. »

Le membre de l'Assemblée Simcha Eichenstein a déclaré : « Il est déjà assez difficile pour les familles qui reçoivent des prestations du SNAP de vivre sous la pression constante de devoir nourrir leurs enfants. Désormais, ils n'auront plus à subir le désagrément de partager une carte entre deux chefs de famille. Cette disposition législative de bon sens est une solution simple, efficace et pratique à un problème frustrant et insensé. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir reconnu l'importance de cette question et d'avoir signé ce projet de loi. »

###

Autres nouvelles disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418